

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2015/99
OBJET : ACHAT DE TERRAIN A MADAME MARIE CANTE
SECTEUR BROUSTEYROT EST

Envoyé en préfecture le 05/10/2015

Affiché en préfecture le 05/10/2015

Affiché le

ID : 053-245301264-20150929-2015_99-DE

SLO

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Le 29 septembre 2015 l'année deux mille quinze
à 18 h 30

Nombre de Conseillers présents : 34

à Saint-Médard d'Eyrans - Salle des Fêtes

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 23 septembre 2015

Le Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 septembre 2015

La séance est ouverte

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BENESE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	A 18h43	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	A 19h09		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	Y. MAYEUX	Muriel EYL	E	B. FATH
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	E	F. BOS
Béatrice CANADA	E	B. DARBO	Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	A		Jean-Paul MERCADIE		
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	A 18h40		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	A 18h37		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur Jean-François MOUCLIER est élu(e) secrétaire de séance
Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} juillet 2015 est adopté à l'unanimité

*** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**

Envoyé en préfecture le 05/10/2015

Reçu en préfecture le 05/10/2015

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20150929-2015_99-DE

ACHAT DE TERRAIN A MADAME MARIE CANTE SECTEUR BROUSTEYROT EST

Vu le 4° de l'article 3 des statuts de la CCM du 19 juin 2014, portant sur la protection et mise en valeur de l'environnement, et notamment assurer toutes les actions nécessaires à la conservation quantitative et qualitative, à l'amélioration et à la meilleure utilisation du patrimoine hydraulique ;

Vu la convention cadre signée le 14 août 2014 entre la Réserve Naturelle Géologique de Saucats La Brède et la CCM , et sa convention annuelle 2015 validée par délibération du 29 septembre 2015,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

Proposition d'acquisition par la CCM de la parcelle : BK 012 sur la commune de La Brède. Superficie : de 9,5 ha située dans les limites de la Réserve naturelle géologiques de Saucats La Brède. Parcelle carrée, constituant la partie Est du secteur classé du Brousteyrot en continuité de la parcelle acquise par la CCM en 2009. Délimitée au nord par le ruisseau le Brousteyrot. Autres limites constituées par des chemins ruraux.

Vu le courrier du 29 juillet 2015 portant sur l'accord de la propriétaire Madame CANTE de céder ladite parcelle à la Communauté de Communes de Montesquieu au prix de 55 000 € (cinquante cinq mille euros),

Considérant que la proposition du montant de la parcelle correspond à un prix inférieur au seuil fixé par le décret n°86-455 du 14 mars 1986, modifié par arrêté du 17 décembre 2001, l'avis de France Domaine n'est pas nécessaire.

L'objet de cette acquisition est de donner ces parcelles en gestion à La Réserve Naturelle Géologique de Saucats La Brède. Celle-ci a été créée en 1982 pour protéger des niveaux géologiques d'importance internationale. Elle est située sur le plateau landais, limitée au nord par le Saucats et son affluent le Brousteyrot.

Patrimoine géologique :

Aquitanien affleurant dans le ruisseau (aval avec calcarénites marines ; avec amont marnes lacustres) .

Patrimoine biologique :

Vallon parfois encaissé, en pente depuis le chemin. Ripisylve, avec quelques robiniers qui pourraient être exploités. Présence de deux habitats d'intérêt communautaire : eaux courantes et forêt d'aulnes et de frênes (prioritaire)

Station d'œillet superbe au nord-est, proche du cours d'eau, plante protégée liste nationale, en Gironde endémique des bassins versant du Saucats et du Gât Mort .

Hydrologie

Source historiquement captée, dans le Brousteyrot

Dépression humide en milieu de parcelle pouvant révéler potentiellement un habitat communautaire de landes humides. Type d'habitat pouvant abriter l'azurée des mouillères et le fadet des laïches (espèces d'intérêt communautaire)

Le conseil communautaire à l'unanimité :

1°) **Autorise** le Président à acquérir cette parcelle pour un montant de 55 000 € (cinquante cinq mille euros) et à entreprendre toutes les actions nécessaires et utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

2°) **Inscrit** les budgets afférents

Fait à Martillac, le 29 septembre 2015

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

